

Informations de base	
<p>2025/2881(DEA)</p> <p>DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Équivalence provisoire des régimes de solvabilité en vigueur au Brésil, au Japon et au Mexique et applicables aux entreprises d'assurance et de réassurance ayant leur siège social dans ces pays</p> <p>Complétant 2007/0143(COD)</p> <p>Subject</p> <p>2.50.05 Assurances, fonds de retraite 2.50.10 Surveillance financière</p>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
17/09/2025	Publication du document de base non-législatif	C(2025)06032	
17/09/2025	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
08/10/2025	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
07/01/2026	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2025/2881(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2007/0143(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ECON/10/03946

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé

Document de base non législatif	C(2025)06032	17/09/2025	
---------------------------------	------------------------------	------------	--

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	